Le discernement moral dans les Églises: un travail pionnier de Foi et Constitution

https://www.oikoumene.org/fr/news/le-discernement-moral-dans-les-eglises-un-travail-pionnier-de-foi-et-constitution

Par Martin Hoegger (*)

Comment les Eglises peuvent-elles prendre des décisions si divergentes dans le domaine de l'éthique, alors qu'elles confessent une même foi? Faut-il vivre à jamais avec ces différences ou doit-on chercher la convergence et la espérer un consensus? Comment mieux connaître les raisons qui ont conduit les Eglises à prendre certaines décisions? Telles sont les questions que les délégués à la rencontre de la commission plénière de Foi et Constitution se sont posées, du 7 au 13 octobre 2009, sur la belle île de Crête. La méthode adoptée fut l'étude de quatre cas, tous liés à des questions sensibles. Une première dans une rencontre oecuménique de ce genre!

John Gibaut, le directeur de Foi et Constitution a soigneusement expliqué la démarche aux participants. Les thèmes n'ont pas été discutés en plénière, mais uniquement dans les groupes. Ce qui est étudié est le comment, la méthode qui conduit les Eglises à prendre des décisions, pas leur contenu. "Par le passé, dit Gibaut, et même depuis les premiers siècles de l'Eglise, les Eglises ont bien souvent été divisées sur des questions morales, et de nombreuses questions de ce genre se poseront encore à l'avenir. Ayant pour mandat de "proclamer l'unicité de l'Eglise de Jésus-Christ", de quelles manières Foi et Constitution peut-elle dire aux Eglises quelque chose sur la manière dont elles prennent des décisions morales sans provoquer des déchirements et des divisions"?

Le but de cette étude est triple: Comprendre comment et pourquoi les Eglises arrivent souvent à des conclusions différentes, souligner les bases qui nous sont communes, chercher ensemble des voies pour éviter que les différences ne divisent les Eglises. Lors de cette session, la Commission s'est concentrée sur les méthodes et principes que les Eglises utilisent pour prendre des décisions dans le domaine moral.

Quatre récits fictifs, mais qui mettent bien en évidence les différentes positions, ont été proposés au discernement des délégués, non sans humour parfois:

- En Russie, un pasteur évangélique reçoit l'interdiction d'organiser une activité d'Eglise par le gouvernement, il en fait part à son ami prêtre de l'Eglise orthodoxe. Les deux discutent de la question du prosélytisme. Une méthode qui donne une liberté de dialogue
- Des ecclésiastiques venant de l'Eglise épiscopale des Etats unis et de l'Eglise anglicane d'Angleterre sont invités dans un village africain pour parler avec le pasteur du thème de l'homosexualité.
- En Allemagne, un pasteur protestant, un prêtre catholique et un politicien débattent de la question des cellules souches.
- Au Ghana, des personnes d'Afrique et d'Europe débattent de la mondialisation, et se demandent à la suite de l'Alliance Réformée Mondiale, s'il faut la désigner comme un péché.

Une méthode qui donne une liberté de dialogue

Quels ont été les résultats? Dans la plupart des groupes, la conversation a été perçue comme une riche expérience. Certains d'entre eux ont eu plus de peine que d'autres à étudier la manière de prendre des décisions plutôt que de débattre de leur contenu. Le co-président du groupe de travail sur cette question, Frans Bouwen, prêtre catholique à Jérusalem, confie: "la dynamique dans mon groupe était très positive. C'est important pour le futur de nos Eglises. Pour plusieurs cela a été un apprentissage d'un dialogue d'un genre nouveau. Et la méthode pourra être utilisée pas seulement pour les questions morales, mais aussi pour les questions théologiques et ecclésiologiques." Rebecca Peters, pasteure dans l'Eglise presbytérienne des Etats Unis et seconde co-présidente souligne l'importance de raconter des histoires: "Un récit favorise le dialogue. Il permet aux gens de partager leurs propres expériences, de s'identifier à telle personne présentée dans le cas. Il ouvre à une liberté du dialogue."

La professeure Isabelle Noth, déléguée de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse note: "J'ai fait partie du groupe sur le thème de l'homosexualité. Que des personnes de cultures, de confessions et venant de situations tellement différentes aient pu discuter ainsi de manière profonde et paisible sur un sujet aussi sensible et émotionnel tient du miracle"!

Les délégués avaient pour tâche d'identifier des sources d'autorité auxquelles les personnes présentes dans les études de cas se réfèrent pour légitimer leur position. Le pasteur pentecôtiste américain Mel Robeck, délégué des Assemblées de Dieu à la Commission plénière, remarque: "La découverte des diverses sources d'autorité dans ces cas (comme l'Ecriture, la tradition, la culture, l'expérience, le souci pastoral...), nous a permis de comprendre pourquoi les personnes ne se rencontraient pas, ni ne se comprenaient. Justement parce qu'elles utilisent des sources d'autorité différente".

Quelle suite sera donnée à ce travail pionnier? Sur la base des éléments fournis par les douze groupes, l'étude se poursuivra pendant plusieurs années. Il est prévu qu'un projet soit présenté à l'Assemblée du COE en 2013. Comme le dit Frans Bouwen: "Nous sommes au début d'un chemin, pour répondre à des questions qui se posent à l'intérieur de nos Eglises. Quand nous divergeons sur ces questions, comment pouvons-nous continuer le dialogue? Les Eglises veulent-elles vraiment se mettre à la table du dialogue"?

(*) Martin Hoegger est pasteur de l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (Suisse), où il est responsable de l'oecuménisme. Il préside le Conseil des Eglises chrétiennes de ce canton.

Lisez aussi: "Un pentecôtiste dans le bateau oecuménique": un entretien avec Mel Robeck, membre de la Commission de Foi et Constitution